

Le Musée national des sciences et de la technologie. Ce musée, qui a ouvert ses portes en novembre 1967, est le plus nouveau des quatre musées nationaux. Il accueille chaque année plus de 650,000 visiteurs qui peuvent monter dans des véhicules, pousser ou tirer des boutons ou tout simplement regarder sa collection permanente. En outre, 160,000 personnes par an visitent la Collection nationale de l'aéronautique.

Les pavillons d'exposition contiennent des exemples depuis l'histoire des moyens de transport terrestres (traîneaux, tramways, locomotives à vapeur et anciennes voitures) jusqu'aux moyens de transport aériens et spatiaux, en commençant par le premier vol d'un aérodyne canadien motopulsé. On trouve également des puzzles visuels, des explosifs et des tests d'adresse dans la galerie de la physique, et d'autres expositions portent sur les transports, la météorologie, les pièces d'horlogerie et l'astronomie; on peut voir aussi un atelier typique.

La Collection nationale de l'aéronautique se trouve à l'aéroport de Rockcliff. Plus de 90 aéronefs illustrent les progrès de l'aviation depuis les débuts jusqu'à nos jours ainsi que son importance dans la découverte et le développement du Canada. Elle comprend entre autres l'une des plus vastes collections au monde de moteurs d'aéronef.

Une équipe de guides organise des visites d'intérêt général ou des visites thématiques à l'intention des personnes de tous les groupes d'âge. Dans la bibliothèque qui renferme 10,000 volumes, on trouve notamment une collection qui constitue une rétrospective de l'aviation canadienne. Le Musée des sciences participe également à la création d'expositions distinctes, dont un grand nombre sont itinérantes. Les activités le jour de la fête annuelle de la Confédération comprennent des promenades dans des anciennes voitures, des autobus à impériale et un train à vapeur. En outre, durant les mois d'été un train à vapeur effectue chaque dimanche un voyage aller-retour entre Ottawa et Wakefield (Qué.).

7.3.3 Le Conseil des Arts du Canada

Créé en 1957 par une loi du Parlement, le Conseil des Arts du Canada a pour mission de «... développer et favoriser l'étude et la jouissance des arts, des humanités et des sciences sociales, de même que la production d'œuvres s'y rattachant». Son principal moyen d'action est l'octroi de bourses et de subventions diverses. Il s'occupe également des relations culturelles du Canada avec l'étranger, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures. Le Conseil se compose d'un président, d'un vice-président et de 19 membres, tous nommés par le gouverneur en conseil. Un directeur et un directeur associé, également nommés par le gouverneur en conseil, sont chargés de l'administration. Le Conseil se réunit au moins cinq fois l'an.

Dans le cadre de sa loi constitutive, le Conseil des Arts dispose d'une vaste autonomie. Par suite de consultations avec les milieux artistiques et savants, il détermine ses orientations, élabore ses programmes et en dirige l'exécution. Il fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du secrétaire d'État et il rend compte de son activité au Comité permanent de la radio-diffusion, des films et de l'assistance aux arts.

Les revenus du Conseil des Arts proviennent de trois sources: une subvention annuelle du gouvernement canadien, qui était de \$32.1 millions pour l'année terminée le 31 mars 1973; la Caisse de dotation constituée lors de la création du Conseil, et dont le rendement annuel sera vraisemblablement d'environ \$5 millions; et des dons et legs de sources privées, qui sont utilisés suivant les volontés des donateurs.

L'aide aux humanités et aux sciences sociales absorbe la plus grande part du budget du Conseil; elle s'est chiffrée en 1972-73 à \$20.2 millions. Pour la formation des chercheurs, le Conseil a octroyé 1,955 bourses de doctorat d'une valeur totale de \$8.8 millions; pour des travaux de recherche, 325 bourses de travail libre et de recherche d'une valeur de \$2.6 millions et des subventions de recherche de \$4.2 millions. Il a consacré \$1.7 million aux communications concernant la recherche (réunions de sociétés savantes, professeurs invités, participation d'intellectuels canadiens à des conférences internationales et publication de revues savantes et de manuscrits spécialisés). Dans le cadre du programme Connaissance du Canada, le Conseil a dépensé \$619,000 pour aider à financer des projets visant à mieux faire connaître au public l'héritage culturel du Canada.

Dans le domaine des arts, le Conseil a dépensé \$15.5 millions, dont \$1.9 million a servi à financer environ 807 subventions, bourses et prix accordés à des particuliers dans diverses